ART. PREMIER N° AS7

## ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2023

VISANT À SOUTENIR LES FEMMES QUI SOUFFRENT D'ENDOMÉTRIOSE - (N° 1221)

Rejeté

## **AMENDEMENT**

Nº AS7

présenté par M. Taché de la Pagerie, rapporteur

-----

## **ARTICLE PREMIER**

	EXPOSÉ SOMMAIRE
« femmes atteintes d' ».	
les mots :	
« victimes de l' »	
À l'alinéa 2, substituer aux mots :	

Amendement rédactionnel.